

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/23/0069 du 21 mai 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société ORANGE COMMUNICATION LUXEMBOURG à exploiter un site d'installations radioélectriques fixe à Steinfort, rue de Hobscheid, numéro cadastral 5/3760 section A de Steinfort, commune de Steinfort.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,


Sammy Wagner
Bourgmestre




Debbie Houss
Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
29 MAI 2024

en bonne et due forme à partir du
29 MAI 2024

Steinfort, le


Le bourgmestre




Le secrétaire communal 